



Bureau du Représentant de l'OMS – Rue du développement, Cité El Khadra 1003, Tunis, Tunisie. Courriel : emacotunwr@who.int Tél : +21671155600

Avis de désignation des médecins praticiens agréées avec les agences des Nations Unies en Tunisie

Dans le cadre du renforcement des prestations médicales et sanitaires servies au profit du personnel des Nations Unies en Tunisie, et en cohérence avec l'engagement des agences onusiennes à renforcer l'égalité des chances, l'OMS se propose de lancer une consultation pour la désignation des médecins praticiens auprès des agences des Nations Unies en Tunisie.

Cette consultation concerne les praticiens qui exercent en libre pratique au niveau du Grand Tunis (gouvernorats de Tunis, Ariana, Ben Arous et Manouba).

La sélection se fera en fonction des candidatures et des CVs qui seront reçus.

Sous l'autorité du Représentant Résident des Nations Unies (NUs) en Tunisie et la supervision de l'OMS-Bureau Tunisie, ce médecin aura pour tâches opérationnelles de :

- 1- Effectuer les examens médicaux initiaux (à l'occasion de chaque nouveau recrutement) et périodiques indispensables aux membres du personnel des agences des NUs, remplir leurs dossiers médicaux et se prononcer sur leur aptitude physique leur permettant d'assumer convenablement les tâches pour lesquelles ils sont recrutés ;
- 2- Prodiguer aux nouveaux recrutés les conseils sanitaires préventifs requis ;
- 3- Prodiguer, en cas de besoin et à la demande des intéressés des prestations médicales et sanitaires aux membres du personnel des agences des NUs et à leurs ayants droit.

Remarque : Tous les frais qui peuvent découler des consultations personnelles auprès du médecin conventionné seront supportés directement par le personnel lui-même, sauf engagement préalable et écrit de l'agence des NUs concernée.

Qualifications exigées :

- **Etudes :** Être titulaire d'un diplôme de docteur en médecine, avec un diplôme post universitaire / ou de spécialité (Spécialité / DESS / Master) dans l'une des disciplines suivantes :

- Médecine interne
- Médecine de famille
- Médecine du travail
- Médecine d'urgence ou dans un domaine/ une spécialité similaire

- **Expérience :** Avoir au moins 10 ans d'expérience en médecine clinique.
- **Langues :** Une bonne maîtrise du français oral et écrit avec une maîtrise minimale de l'anglais oral et écrit.

*Les demandes de candidature doivent parvenir sous plis fermé portant la mention « Médecin conventionné, A ne pas ouvrir » au nom de l'OMS Tunisie, rue du Développement Cité El Khadra-1003-Tunis, BP n°.111 : Rue du Développement, Cité El Kadhra, 1003 Tunis -Tunisia, ou par e-mail à Mme Saloua Selmi Operations Officer selmis@who.int au plus tard le **31/08/2026**.*